

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)
28^e assemblée générale annuelle
Vendredi 25 octobre 2024, 9h30 par visioconférence

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

AGA/25-10-2024

Procès-verbal de la 28^e assemblée générale annuelle du vendredi 25 octobre 2024 (AG-028) tenue par visioconférence à compter de 9 h 30.

Sont présents :

André Bédard, président et délégué de l'ARRUQAR

*Claude Bédard, administrateur et délégué de l'ARRÉTS

Rudolf Bertrand, président et délégué de l'APRÈS-INRS

Hélène Boissé, présidente et déléguée de l'ARUQAT

Denis Boisvert, délégué de l'ARRUQAR

Nicole Carignan, présidente et déléguée de l'APRUQAM

*Roland Côté, administrateur

Patrick Culhane, délégué de l'APRÈS-L'UQAM

Claude Felteau, délégué de l'APRUQAM

Gilles Gagnon, délégué de l'ARRUQAR

Bernard Gaucher, administrateur et responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ

Louise Laflamme, déléguée de l'ARÉNAP

*Pierre Laplante, administrateur et responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ

Jacques-André Lequin, délégué de l'ARUQO

Hélène Millette, déléguée de l'ARUQTR

Jacques Pelletier, délégué de l'APRÈS-INRS

Yvette Podkhlebnik, déléguée de l'APRÈS-L'UQAM

Anne Rochette, déléguée de l'APRÈS-L'UQAM

André Savary, président par intérim de l'APRÈS-L'UQAM

*Anne Thibaudeau, administratrice et présidente déléguée de l'ARRÉTS

* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Se sont excusés

Clémence Neault, présidente de l'ARUQSS

André G. Roy, administrateur

Jean Roy, président de l'APRUQTR

André Régimbald, président de l'ARUQO

Pauline Riverin, présidente de l'ARUQAC

Invité pour le point 7 Monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur du projet Viva Aînés - CTREQ

Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Bédard, qui assume la présidence, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-huitième assemblée générale annuelle de la FRUQ.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président constate que le quorum, tel que défini à l'article 3.5.2 des *Statuts et règlements généraux* est respecté. Il demande s'il y a des modifications à apporter au projet d'ordre du jour.

Résolution AG28-01

Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Rudolf Bertrand, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le conseil d'administration.

2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2023

2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2023

Résolution AG28-02

Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Gilles Gagnon, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 13 octobre 2023.

2.2. Suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2023

Monsieur Claude Bédard rappelle que plusieurs suivis seront présentés dans le cadre des différents points de l'ordre du jour.

3. Rapports annuels 2023-2024

3.1 Rapport du président et plan d'action 2024-2025

Monsieur Bédard rappelle que la composition du conseil d'administration a été élargie comme il avait été présenté à l'AGA de 2023. Les deux nouveaux membres, messieurs Bernard Gaucher et André G. Roy se sont chargés d'amorcer une réflexion sur un projet de plan de communication, ce qui sera présenté au point 6 de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration de la FRUQ a tenu trois réunions au cours de la dernière année, les 18 décembre 2023, 26 août et 20 septembre 2024. Entre ces réunions, les membres du conseil ont gardé contact, soit par courriel ou par téléphone.

Monsieur Bédard a continué son implication dans le projet *Viva Aînés* : il rappelle ce projet de recherche subventionné de l'Université-Téluq visant à développer des outils d'apprentissage en ligne pour les personnes aînées. Le projet est maintenant fonctionnel à 80% et est continuellement en phase de validation. Le produit devrait être terminé à l'été 2025.

Monsieur Bédard présente le Plan d'action de 2024-2025.

1. Protéger, défendre et faire valoir les intérêts des membres des associations de retraités des établissements de l'Université du Québec par une participation active aux instances concernant les assurances collectives et les régimes de retraite (Comité réseau sur les assurances collectives [CRAC], Comité de retraite [CRUQ], Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives [CIRRAC]);
2. Répondre aux demandes d'information provenant des membres des associations de retraités ou de la direction des associations concernant les questions relatives aux assurances collectives ou les régimes de retraite (demandes d'informations individuelles ou collectives (groupe) sur les assurances après 65 ans, état de situation des discussions sur l'avenir des régimes de retraite pour les membres des associations, etc.);
3. Inviter les associations affiliées à partager avec la FRUQ leurs réalisations (transmission et diffusion des bulletins d'information produits par les associations, mise à jour de la grille synthèse sur la présentation des associations, etc.) ;
4. Assurer et améliorer la mise à jour du site web de la FRUQ ;
5. Transmettre l'offre d'activités culturelles et sociales entre les associations, lorsque pertinente, comme des voyages de groupe;
6. Maintenir les liens avec le mouvement « Convergence » et le regroupement des associations canadiennes (ARUCC/CURAC);
7. Dans la foulée du mini-colloque organisé en marge de l'AGA 2022, de l'atelier virtuel du 22 mars 2023 et de l'AGA 2023, deux membres du conseil d'administration ont été assignés au dossier des communications. L'état de leurs réflexions, déjà partagées avec les autres membres du conseil, sera présenté à l'AGA 2025 dans le but de poursuivre l'élaboration d'un projet de plan de communication, et ce, en collaboration avec les associations affiliées.;
8. Maintenir une implication continue de la FRUQ et de ses membres au sein du projet *Viva-Ainés*, qui est en cours d'élaboration par une équipe de chercheurs et qui vise le développement des compétences et des capacités des personnes âgées, en partenariat avec d'autres regroupements majeurs de personnes aînées au Québec, tels l'AQRP et la FADOQ.

Ce plan d'action reprend les actions récurrentes faisant partie du mandat de la FRUQ.

Résolution AG28-03

Sur la proposition d'André Savary, avec l'appui de Rudolf Bertrand, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action de la FRUQ pour 2024-2025.

3.2 Rapport de la vice-présidence à la trésorerie

État des résultats pour 2023-2024

Monsieur Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie, présente l'état des résultats au 31 août 2024.

Les revenus sont composés essentiellement de la contribution du siège social de 3 500\$, du montant forfaitaire pour le CRAC de 1 800\$ et des intérêts sur les placements, pour un total de 5 812,46\$.

Les dépenses sont principalement attribuées aux frais de voyage pour les membres du conseil d'administration lors de l'AGA du 13 octobre 2023, aux frais de repas lors de la tenue de l'assemblée et au soutien aux associations éloignées, pour un total de 2 059,19\$.

Le tout a généré un surplus de 3 753,27\$.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'état des résultats 2023-2024.

Bilan au 31 août 2024

Monsieur Laplante présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2024. Le surplus de 3 753,27\$ s'ajoute donc à l'actif de 30 851,49 au début de l'exercice pour un total de 34 604,76\$. Si la FRUQ mettait fin à ses activités, ce montant serait réparti entre les associations affiliées.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2024.

Dépôt du dernier relevé bancaire pour 2023-2024

Monsieur Laplante rappelle que, pour se conformer à l'article 5.3.5 des *Statuts et Règlements généraux* de la FRUQ, une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle.

Le dernier relevé disponible de la Banque de Montréal concernant les placements en indique les valeurs au 3 et au 4 septembre 2024. On y note qu'un des trois placements vient à terme le 19 novembre 2024 et qu'il sera renouvelé pour la période allant jusqu'en novembre 2026. Les deux autres échéances sont le 23 septembre et le 1^{er} octobre 2025.

Prévisions budgétaires pour 2024-2025

Monsieur Laplante présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024-2025. En ce qui concerne les revenus, il rappelle le renouvellement de la contribution du siège social de l'Université du Québec et du montant forfaitaire attribué pour le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) totalisant 5 300 \$. Il estime les intérêts sur les placements à environ 600\$.

Quant aux dépenses, outre les frais de voyage du conseil d'administration et ceux afférents au CRAC et au CIRRAC, il y a une provision pour une éventuelle assemblée générale spéciale en présence durant l'exercice financier 2024-2025.

Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, le conseil d'administration recommande que les prévisions budgétaires prévoient un congé de cotisation total pour l'année 2024-2025. Ce congé de cotisation doit faire l'objet d'une résolution à être adoptée par l'assemblée. Monsieur Pierre Laplante en fait la lecture.

Résolution AG28-04

Attendu :

- . l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* prévoyant que l'assemblée générale peut décider d'accorder un congé partiel ou total de cotisation ;
- . l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du conseil d'administration ;
- . le dépôt par le vice-président à la trésorerie, des prévisions budgétaires pour l'exercice 2024-2025 ;
- . la recommandation favorable du conseil d'administration ;

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Denis Boisvert,
il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2024-2025 telles que déposées et comprenant un congé de cotisation total pour l'année 2024-2025.

3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

Monsieur Pierre Laplante informe les délégués qu'il a répondu à une douzaine de demandes, soit par des retraités atteignant l'âge de 65 ans, d'associations ou encore de syndicats souhaitant bien informer leurs membres lors de participation à des séminaires de présentation à la retraite. Quant à sa participation au CRAC, il fait part du surplus en assurance-vie versé tant à la provision pour fluctuation de sinistre qu'au compte réseau qui sert à appliquer un congé de cotisation ou une réduction de prime, le cas échéant. Pour ce qui est des travaux au CIRRAC, il mentionne les principaux points de mésentente avec les employeurs, soit l'assurance-salaire et les services professionnels en assurance-maladie. Il fait part aussi des difficultés, dues notamment à la structure décisionnelle des associations syndicales, de revoir la composition des couvertures d'assurances.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable des assurances collectives pour 2023-2024.

3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite

Monsieur Roland Côté informe les membres que son mandat au Comité du Régime de retraite de l'UQ est terminé et que c'est monsieur Bernard Gaucher qui l'a remplacé.

Le RRUQ se situe dans les 10 meilleurs régimes canadiens connaissant une meilleure année en 2023 qu'en 2022 avec un rendement brut de 8,65%. L'actif sous gestion était de 5,7 G\$. Les états financiers de 2023 font état d'un surplus de 345 M\$.

L'indexation des rentes pour 2024 est de :

- 4,4% pour les rentes accumulées avant 2005
- 2,6% pour les rentes accumulées entre 2005 et 2017
- 3,3% pour les rentes accumulées depuis 2018

Le comité s'est réuni à six reprises, notamment sur le suivi et l'avancement de dossiers d'ordre administratif ou financier, de même que des travaux des différents sous-comités : exécutif, placement, Audit, Éthique et déontologie.

Le CIRRAC a tenu quatre rencontres depuis l'AGA de la FRUQ en octobre 2023.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des régimes de retraite.

4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration

Monsieur Claude Bédard rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans les rapports présentés précédemment. Il invite les membres à procéder à la ratification de ces actes.

Résolution AG28-05

Attendu :

- . l'article 3.1.2.1 des *Statuts et règlements généraux* qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;
- . le dépôt des rapports annuels 2023-2024 du président et des administrateurs ;

Sur proposition de Rudolf Bertrand avec l'appui d'Hélène Millette, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2023-2024.

5. Élections et nominations au Conseil d'administration

5.1 Désignation d'une ou d'un président d'élection et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Monsieur Claude Bédard suggère que monsieur Pierre Laplante agisse comme président d'élection et que monsieur Jacques-André Lequin agisse comme secrétaire d'élection.

Résolution AG28-06

Sur proposition de Rudolf Bertrand avec l'appui de André Bédard, **il est résolu à l'unanimité** de désigner Pierre Laplante et Jacques-André Lequin respectivement président et secrétaire d'élection.

5.2 Élections des administrateurs

Monsieur Pierre Laplante rappelle aux participants que monsieur Claude Bédard et madame Thibaudeau ont manifesté leur intérêt à voir renouveler leur mandat comme administrateurs au conseil d'administration. De plus, monsieur Roland Côté, préalablement responsable du dossier des régimes de retraite, souhaite rester comme administrateur. Il n'y a pas de candidatures spontanées. Monsieur Laplante appelle les candidatures tour à tour pour les mandats d'administrateur de monsieur Claude Bédard, de madame Anne Thibaudeau et de monsieur Roland Côté.

Résolution AG28-07

Sur proposition de Rudolf Bertrand, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Claude Bédard, Anne Thibaudeau et Roland Côté comme administrateurs au conseil d'administration, pour un mandat de deux ans.

Le conseil d'administration informera les associations de la répartition des fonctions officielles parmi les administrateurs.

5.3 Nomination au poste de responsable du dossier des régimes de retraite

Monsieur Claude Bédard rappelle que monsieur Bernard Gaucher, administrateur depuis octobre 2023, a été nommé vice-président du Comité du RRUQ; le conseil d'administration recommande donc sa nomination à titre de responsable du dossier des régimes de retraite.

Résolution AG28-08

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;
Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui d'Hélène Millette, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Bernard Gaucher à titre de responsable du dossier des régimes de retraite pour un mandat de deux ans.

5.4 Nomination au poste de responsable du dossier des assurances collectives

Monsieur Claude Bédard rappelle que le mandat respectif des responsables de dossier est renouvelable aux deux ans. Monsieur Pierre Laplante, qui assume ce mandat depuis 2005, souhaite le renouveler.

Résolution AG28-09

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;
Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Roland Côté, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Pierre Laplante à titre de responsable du dossier des assurances collectives pour un mandat de deux ans.

6. Présentation du projet de plan de communication par monsieur Bernard Gaucher

Monsieur Bernard Gaucher explique qu'il s'agit là d'un projet en gestation au sortir du mini-colloque de 2022 et de l'atelier virtuel de 2023 où le besoin de meilleures communications à tous les niveaux s'est avéré dans notre vie associative. Le document préalablement transmis aux membres fait état de lignes directrices qui se traduiront éventuellement en actions concrètes lesquelles seront consignées dans un plan de communication à être adopté en assemblée générale spéciale dans les mois qui viennent.

Voici les principales lignes directrices de ce projet, sans ordre de priorité:

- Faire connaître le rôle et les services de la FRUQ;
- Clarifier le mandat de la Fédération en complémentarité du rôle de chaque association;
- Faciliter les relations entre la Fédération et les associations membres;
- Répondre davantage aux besoins des associations membres;
- Contribuer au développement de la vie sociale et culturelle des associations membres en favorisant l'échange d'information entre elles;
- Développer des outils d'information pour les retraités.

À titre d'exemple, le projet *Viva Ainés* reflète bien la ligne directrice : « Développer des outils d'information pour les retraités. »

Les membres échangent notamment sur l'enjeu de la sécurité informatique invoquée par les établissements lorsqu'il s'agit de conserver les adresses courriel des retraités et sur la question de la gestion des informations nominatives.

Résolution AG28-10

Sur proposition d'Hélène Boissé, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les lignes directrices proposées pour l'élaboration d'un projet de plan de communication à soumettre éventuellement à une assemblée générale spéciale en 2025.

7. Présentation du projet *Viva Ainés* par monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur au projet CTREQ

Monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur du projet VIVA Aînés, du CTREQ, présente le projet Viva Aînés aux membres. Il en rappelle l'objectif principal soit d'aider les personnes de 55 ans et plus à être bien informées sur les thématiques suivantes: planification du patrimoine (avoirs et dettes), gestion du décès et de la succession, utilisation des mesures d'aide sociale pour le maintien à domicile, utilisation des mesures fiscales pour personnes aînées, utilisation d'outils de communication en télésanté, et utilisation de la BanQ.

Il rappelle les façons d'obtenir l'information voulue soit par thématiques, par recherche de mot ou encore, de façon ludique, avec trois jeux au choix : le *Solitaire*, le *Millionnaire* et *Atteignez votre cible*. 300 fiches d'information sont disponibles dès à présent de façon sonore, en mode lecture ou vidéo. Un carnet personnalisé est présenté permettant à la personne qui consulte Viva Aînés de conserver le résultat de ses recherches.

Le but de la démarche vers les associations affiliées de la FRUQ est qu'elles encouragent leurs membres à expérimenter le tout pour valider et corriger, le cas échéant.

Comme tout site internet, l'enjeu sera sa pérennité concernant la mise à jour de son contenu et la gestion du site, en fonction des demandes des partenaires. La possibilité d'impliquer le secteur privé pour assurer un maintien financier (Beneva, Desjardins...) sera explorée.

Cette présentation sera envoyée aux associations affiliées.

Monsieur Bédard remercie monsieur Tanguay pour sa présentation et l'assure de la collaboration de la FRUQ et de ses associations affiliées.

8. Tableau des associations affiliées et tour de table

Madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, s'est assurée auprès des associations affiliées d'inscrire les plus récentes informations au Tableau des associations 2024. Un bref sommaire est présenté, soit le nombre de retraités (lorsque disponible), le nombre de membres, le pourcentage en découlant, la contribution de l'établissement et celle des associations syndicales, le cas échéant. Il s'avère que, depuis les dernières années, le nombre total de membres est passé de 1 400 à environ 1 000 membres.

Par Retraite Québec, il serait peut-être possible d'obtenir la proportion de retraités dans chacun des régimes de retraite soit le RRUQ, le RRGOP, le RRE, le RRF et le RRPE.

Madame Thibaudeau invite les membres à lui communiquer, s'il y a lieu, d'autres changements à apporter au Tableau, toujours en date du 1^{er} septembre 2024.

Monsieur Bédard invite les membres à procéder au tour de table.

ARRÉTS

L'année 2024 a été faste en activités variées, parfois gratuites, parfois requérant une participation financière des participants. Au 1^{er} septembre 2024, nous avions 71 membres mais avons eu trois décès depuis. Une meilleure collaboration du Service des ressources humaines a permis, avec le formulaire de consentement permettant à l'ARRÉTS de contacter les futurs retraités, d'aller chercher de nouveaux membres. De même, les responsables de l'organisation des festivités du 50^e anniversaire ont donné une belle visibilité à l'Association, principalement lors de la Fête de la

reconnaissance. Côté finances, l'AGA a décidé d'une hausse de la cotisation de 24\$ à 36\$. L'ETS a versé sa contribution de 3 000\$ indexée de 3% tel que prévu à l'Entente ÉTS-ARRÉTS. Les trois principaux syndicats ont versé aussi leur contribution pour un total de 1 300\$. Un an après la signature de l'Entente, quelques membres du conseil d'administration de l'ARRÉTS ont fait le point sur son application avec le Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel et la directrice du Service aux diplômés et à la philanthropie qui sont ses interlocuteurs institutionnels. Une rencontre sera éventuellement prévue avec la nouvelle Directrice générale de l'École. Enfin, des membres de l'ARRÉTS participent activement à la banque alimentaire de l'École qui a lieu à chaque mois.

ARUQSS

Le nombre de membres est constant.

En cours d'année 2023-24, plusieurs activités ont été présentées: voyage au Royaume-Uni, clinique et tournoi de golf, Assemblée générale, Cancerto, train de Charlevoix, dîner et visite du Parlement, vendanges, dîner Cataraqui, déjeuner-causerie sur la sécurité. À chacune de ses activités, de vingt à vingt-cinq personnes y participent. Par contre, on regroupe, au dîner de Noël, de 50 à 60 personnes.

De plus, le petit journal fut émis au grand plaisir des membres.

APRÈS-INRS

L'APRÈS-INRS compte actuellement 64 membres en règle, 27 dans la région de Québec et 37 dans la région de Montréal. C'est quatre membres de moins que l'an passé. Une érosion tranquille se poursuit depuis quelques années. L'année dernière, l'association a été aux prises avec un problème particulier de recrutement. Même si le conseil d'administration de notre association s'est réuni plus fréquemment que d'habitude, il a dû le faire sans une présidence formellement élue et sans administrateur dans la région de Québec. Cette désaffection s'amplifie depuis 2022 même si l'affiliation de la région de Québec n'est pas beaucoup moins nombreuse que celle de la région de Montréal. Heureusement, quelques anciens membres du Conseil d'administration (CA) agissent dans l'ombre et restent très actifs dans la région de Québec.

Du premier septembre 2023 au 31 août 2024, le CA de l'association s'est réuni en conférence Zoom à sept reprises. Il était présidé par la présidence par intérim. L'Assemblée générale annuelle s'est tenue en présence et la dernière assemblée a réuni la moitié des membres de l'association.

Le programme des activités sociales de l'année a été aussi chargé que les années antérieures. Au total les membres de l'association ont participé à plus d'une vingtaine d'activités, réparties également entre la région de Québec et Montréal. On compte dans ces activités des repas, déjeuner ou dîner, des visites de musées, de vignobles, cabanes à sucre, d'expositions et des croisières sur le fleuve ou l'estuaire du St-Laurent.

Fait important pour l'année, le CA a permis de convenir avec le Service des ressources humaines et le Services des communications de l'INRS d'un Plan de rayonnement afin d'augmenter la visibilité de l'APRÈS-INRS et d'augmenter le taux d'adhésion des futurs retraités. Le CA a aussi pu connaître le nombre total de personnes retraitées de l'INRS et celui de l'année courante. L'ancien président de l'association tient toujours les archives et a été le webmestre du site web

de l'APRÈS-INRS, accessible sur le site de l'INRS en collaboration avec l'équipe technique de l'institution.

Quelques membres de l'association sont décédés au cours de l'année.

ARÉNAP

Pour l'année 2023-2024, l'ARÉNAP compte 61 membres dont 9 à Montréal et 52 à Québec. Les principaux enjeux auxquels l'association est confrontée demeure le recrutement de nouveaux membres et la relève au sein du CA.

Au cours de l'année, l'Association a organisé un rassemblement de Noël avec repas à Québec et des petits déjeuners tant à Québec qu'à Montréal, une activité estivale au Cap Tourmente, un tournoi de golf et la participation de l'ARÉNAP au tournoi de golf de l'Université du Québec.

ARUQTR

En 2023-2024, l'ARUQTR a offert à ses membres les activités suivantes :
6 déjeuners mensuels, dont plusieurs offraient en même temps des conférences.
1 déjeuner hommage aux défunt, célébration animée par un diacre.
1 diner cabane à sucre.
1 rencontre d'une poète lors du Festival International de la Poésie.
1 diner ou un brunch au mois de mai.
Le souper de Noël.
L'assemblée générale annuelle des membres.
Le CA a tenu 10 réunions.
2 représentations auprès de la Table de concertation des aînés de la Mauricie.

APRUQTR

6 petits déjeuners
1 repas des fêtes
l'AGM suivie d'un repas
Membre de la Table de concertation des ainés et des retraités de la Mauricie
Siège sur le comité des Services à la collectivité du Syndicat des professeurs(es) de l'UQTR
Membre du jury du prix du retraité - de la retraitée- remarquable
Études avancées : Versement d'une bourse de persévérence de 1 000 \$

APRUQAM

En date du 1er septembre 2024, l'APR-UQAM compte 252 membres, soit 32,81% des 768 professeures et professeurs retraités. Les nouveaux membres bénéficient d'un congé de cotisation d'au moins une année entière (1^{er} avril au 31 mars) à compter de leur date de départ à la retraite.

Plus de 70 % des membres ont créé leur profil dans l'intranet sécurisé implanté en avril 2023. Environ 40 % des membres cotisants ont acquitté leur cotisation par carte de crédit via le site transactionnel, 40 % ont choisi le virement bancaire et 20 % ont envoyé un chèque par la poste. Nous avons consolidé l'utilisation de *Dialog Insight* pour l'envoi de courriels aux membres, permettant de suivre l'ouverture des courriels et la consultation des liens qu'ils contiennent.

Le conseil d'administration nommé lors de l'Assemblée générale du 15 mai 2024 accueille deux nouveaux membres, tous les deux nouvellement retraités. Pour la première fois depuis 2019, l'Assemblée générale s'est tenue uniquement en présence. Le conseil s'est réuni à neuf reprises et a maintenu ses liens avec la direction de l'UQAM, la Fondation de l'UQAM et le SPUQ. Nous avons participé à l'atelier de préparation à la retraite organisé par le SPUQ en janvier 2024 ainsi qu'à la Fête de reconnaissance pour les nouveaux retraités qui a eu lieu le 13 juin 2024.

Face aux enjeux de communication avec les membres, le conseil a décidé de mettre sur pied un comité des communications qui a pour tâche de préparer un plan de communication permettant de coordonner les différentes plates-formes de diffusion. Nous avons aussi fait appel au Service des communications de l'UQAM pour nous doter d'un nouveau logo.

Au cours de l'année 2023-2024, nous avons organisé cinq activités culturelles et sociales :

- 18 octobre 2023 : Exposition sur les 50 ans du coup d'État *Allende au Chili Créer le pouvoir populaire* au Musée du Fier Monde, visite guidée par notre collègue José Del Pozo (Histoire);
- 7 novembre 2023 : *Islamisme et enjeux politiques : réflexions pour une analyse critique*, conférence présentée par notre collègue Rachad Antonius (Sociologie) à l'UQAM;
- 5 décembre 2023 : Exposition *Montréal en devenir : Duncan, peintre du 19^e siècle* au Musée McCord Stewart, visite guidée par notre collègue Laurier Lacroix (Histoire de l'art);
- 12 mars 2024 : *Et si l'on faisait parler, le cinéma muet...*, spectacle présenté à l'UQAM par le pianiste-compositeur, Roman Zavada, pianiste attitré à la Cinémathèque québécoise.
- 30 avril 2024 : *Les effets de la musique sur la santé des adultes*, conférence présentée par Audrey-Kristel Barbeau, professeure au Département de musique de l'UQAM.

Le comité Solidarité a organisé une conférence sur *L'attachement chez les personnes âgées et sa dynamique dans la relation d'aide*, présentée par la professeure Colette Sabatier (Université de Bordeaux) le 22 février 2024 à l'UQAM.

Deux numéros du bulletin *Pour la suite du monde* ont été publiés. Le dossier principal du n° 85 (octobre 2023) est consacré au Service aux collectivités de l'UQAM et celui du n° 86 (printemps 2024) porte sur le logement pour les personnes âgées.

La campagne de financement du Fonds APR-UQAM a atteint la cible de 25 000 \$ requise pour la capitalisation du fonds. Deux bourses APR-UQAM d'une valeur de 1 000 \$ ont été octroyées.

Trois membres ont été nommés membres honoraires pour leur engagement exceptionnel à l'APR-UQAM : Philippe Barbaud (Linguistique), Monique Lemieux (Linguistique) et Yvon Pépin (Chimie).

La registraire, Anne Rochette, a poursuivi sa participation au sein du conseil d'administration de CURAC/ARUCC et a assisté à l'Assemblée générale et à la Conférence annuelle qui se sont tenues à l'Université de Waterloo en mai 2024. Le trésorier, Claude Felteau, y a participé par Zoom.

L'APRÈS L'UQAM

L'année 2023-24, l'année débute le 1er avril et se termine le 31 mars de l'année suivante. Elle fut donc l'année du 35e anniversaire de l'Association. Pour souligner cet évènement, un signet qui souligne cet anniversaire a été offert aux membres.

Le 25 mai 2023 se tenait l'Assemblée générale annuelle de l'APRÈS L'UQAM en visioconférence et en présentiel. Le Conseil d'administration 2023-2024 est donc composé de 6 membres. Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence 9 fois. Le président et le 1^{er} vice-président se sont réunis en visioconférence en moyenne deux fois par semaine pour la gestion de l'Association. Depuis mai 2024, le président est par intérim. C'est grâce à l'application ZOOM mise à notre disposition par l'UQAM que nous avons pu tenir toutes nos rencontres.

En 2023-2024 le Conseil d'administration s'est fixé des objectifs ambitieux à tous les niveaux. À partir de la présentation de l'assemblée générale annuelle en visioconférence, un Plan d'action a été élaboré avec plus d'activités sociales et une plus grande variété de conférences. Il y a eu la mise en fonction du formulaire électronique pour renouveler l'inscription et le paiement INTERAC pour payer la cotisation annuelle. Il y a eu la sollicitation auprès des retraités•es à redevenir membres actifs et surtout le recrutement de nouveaux membres. Les membres et les retraités communiquent avec l'Association par la boîte vocale ou par l'adresse courriel.

Depuis janvier 2024, nous sommes visibles à l'intérieur de l'Université par la diffusion de messages sur le calendrier des évènements de l'UQAM. Pour ce qui est des relations avec l'UQAM, nous avons débuté notre mandat par une rencontre avec M. Louis Baron, Vice-recteur VRADHO au Développement humain et organisationnel pour signer le Protocole d'entente et le bail entre l'UQAM et l'APRÈS L'UQAM.

Des rencontres ont eu lieu avec la Fondation UQAM, concernant les types de dons possibles à faire pour la bourse APRÈS-L'UQAM-Francine-David et avec le Service du développement organisationnel concernant la préparation et la participation à la journée de la reconnaissance pour les nouveaux retraités•es et les employés•es qui ont 25 ans de service et plus.

Au 31 mars 2024, l'Association comptait 383 retraités•es sur sa liste de membres potentiels. De ce nombre, 123 et 102 en date du 1er septembre 2024. La liste des nouvelles personnes retraités•es ainsi que la liste des nouveaux membres sont diffusées dans le bulletin l'Ardoise. Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, nous déplorons le décès de 24 retraités•es. La liste des décès est sur le site web et diffusée dans le bulletin l'Ardoise.

Cette année, nous publions Le bulletin L'Ardoise qui regroupe des articles intéressants, des informations pertinentes telles que le don planifié pour la bourse APRÈS-L'UQAM Francine-David et un rappel des activités réalisées en 2023-2024.

Le témoignage d'un retraité de l'APRÈS UQAM, pour leur parler de son vécu et diffuser les avantages et priviléges d'être membre de l'Association du personnel retraité. Nous gardons un lien courriel semi-annuel avec les participants et connaître leur courriel personnel avant la retraite. En complément au bulletin l'Ardoise qui est diffusé annuellement, l'INFO-courriel est diffusé minimalement deux fois par mois ou au besoin pour informer les membres des activités à venir, annoncer les décès et les communications du Recteur.

Voici quel était le Plan d'Action 2023-2024 :

CONFÉRENCES

- Conférence sur le Sommeil
- Conférence épurer son chez soi
- Conférence sur Les oiseaux de Montréal
- Conférences externes : le Coeur des sciences, les Sciences de l'éducation EDUCERE, la conférence présidée par APR-UQAM dont le thème était *Sommes-nous seuls dans l'univers?*
- Méchoui et cueillette de pommes
- Dîner de Noël
- Dîner de la Saint-Valentin
- La cabane à sucre RIVE NORD ET RIVE SUD

ACTIVITÉS CONJOINTES

L'Association et La Fondation préparent une campagne de sollicitation pour la Bourse APRÈS-L'UQAM-Francine-David. La Fondation met à la disposition des retraités•es de l'APRÈS L'UQAM, différentes formules de dons planifiés offrant des implications et des avantages fiscaux différents.

L'équipe organisatrice des Portes ouvertes compte sur la présence de personnes retraités•es pour agir comme bénévoles dans le cadre de cet évènement.

L'Association désigne un ambassadeur auprès de CENTRAIDE UQAM pour solliciter tous les retraités accessibles sur nos listes.

ARUQO

1. Création d'un **dépliant** expliquant l'ARUQO, version papier et version électronique ; presque terminé ;
2. En collaboration avec la DCR, **refonte et mise à jour** de notre **site Web** ; presque terminé ;
3. La rédaction d'une **lettre de bienvenue** pour nos futurs retraités ; presque terminée ;
4. En collaboration avec les RH, **amélioration du formulaire de consentement** (coordonnées des personnes prenant leur retraite) **et du processus de transmission de ce formulaire à l'ARUQO** ;
5. Transmission à l'ensemble de nos retraités d'une **Infolettre**, et ce, quatre (4) fois l'an ;
6. **Déjeuners et dîners** mensuels en alternance ;
7. **Changement de nom** de l'ARUQO (**féminisation**) ;
8. Participation de personnes retraitées au **comité** (annuel) **Employé(e) d'honneur** ;
9. Intervention de l'ARUQO à l'activité " Préparation à la retraite " pour le personnel de l'UQO ;
10. **Modifications au protocole d'entente ARO-ARUQO** ;

11. Représentations officielles : **siège votant à la Fondation de l'UQO et non votant au CA de l'UQO.**

ARUQAT

L'association compte 103 membres. L'assemblée générale a eu lieu en présence le 14 juin dernier. Une trentaine de membres étaient présents. 1 nouvel administrateur a été élu au CA (poste de secrétaire). L'association a participé aux festivités du 40^e anniversaire de l'UQAT.

Il y a eu alternance de déjeuners et de dîners mensuels. Le souper de Noël a connu un grand succès avec une quarantaine de personnes présentes. Le souper BBQ annuel a eu lieu en juin.

4 réunions du conseil d'administration ont été tenues. En février, une formation appelée « Faciliter les choix et les démarches de nos proches en cas d'inaptitude ou de décès » a été offerte aux membres.

L'association participe à la banque alimentaire qui a lieu une fois par mois.

Enfin, elle communique avec ses membres par le biais d'une infolettre « Saviez-vous que...? ».

ARRUQAR

- Quelques rencontres en présence seulement (3);
- 15 rencontres de CA, plusieurs sont rendus nécessaires pour éclaircir des sujets en développement énumérés ci-dessous;
- Publication du journal L'R du temps à deux reprises;
- Nombreuses communications par courriel auprès des membres et non membres;
- Refonte du site WEB de l'association;
- Rencontre avec le secrétaire général pour éclaircir les règles de la loi 25;
- Échange avec les ressources humaines pour les informations à transmettre aux nouveaux retraités;
- Signature d'une entente avec l'AQRP et l'Université des aînés de l'UQAR;
- Préparation d'un document synthèse sur les assurances à 65 ans par Pierre Laplante et Denis Boisvert;
- Grande difficulté de renouvellement des membres actuels et problème à susciter l'adhésion des nouveaux retraités;
- Entente avec l'UQAR pour remettre le prix Raymond St-Pierre lors de la fête de reconnaissance.

ARUQAC

Pour 2023-2024, tout comme l'année dernière, nous avons eu six déjeuner-conférences et deux ateliers d'anglais très populaires. Du conflit en Ukraine à vingt ans d'aventures africaines en passant par le Vietnam en moto. Le dernier portait sur l'Islande vu par un géologue.

Pour nous également il était temps d'augmenter la cotisation qui est passée de 25 à 35\$. La décision a d'ailleurs été prise à l'unanimité.

Le retour d'un souper de Noël s'est avéré une bonne décision.

Encore cette année, nous avons interpellé la direction de l'UQAC concernant l'adresse courriel des retraités. Des problèmes de cyber sécurité semblent en jeu. Nous sommes à l'affût.

9. Ententes de partenariat avec l'AQRP

Monsieur Pierre Laplante informe les membres des informations recueillies auprès de l'AQRP.

L'AQRP propose à nos associations de retraités de devenir membre partenaire de l'AQRP. Les objectifs de ce partenariat sont de répondre à des besoins de financement, de visibilité et de diversification des services offerts aux membres de l'association

Ce partenariat est gratuit.

Pour chaque nouveau membre qui aura adhéré à l'AQRP et qui aura inscrit le nom de *l'association partenaire* dans la case « Recruté par » sur le formulaire d'adhésion imprimé ou complété électroniquement, l'AQRP versera 25 \$ à *l'association partenaire*.

La démarche pourrait se faire également par téléphone au 1 800 653-2747. Ce versement est conditionnel à l'inscription du nom de *l'association*. *L'association partenaire* pourrait ne pas se prévaloir du 25 \$ de remise et en faire profiter son membre directement lors de son adhésion à l'AQRP. Conséquemment, le nouveau membre recevra un chèque de 25 \$. Cette remise n'est pas applicable lors des renouvellements.

Il est convenu que chaque association décide de donner suite ou non avec cette invitation de l'AQRP.

10. Varia

10.1 Assurance-responsabilité des administrateurs

Monsieur André Savary demande d'obtenir de l'information sur la couverture d'Assurance-responsabilité des administrateurs dont pourraient bénéficier certaines associations. Il est convenu que les membres lui transmettent l'information.

10.2 Remerciements à monsieur Pierre Laplante

On remercie monsieur Pierre Laplante de son dévouement pour bien informer les membres des associations affiliées concernant notamment les assurances pour les retraités après l'âge de 65 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la levée de l'assemblée à 12 h 10.

